



**Annexes**

1. Arrêté préfectoral (Nord) de mise à enquête publique.

PRÉFET DU NORD

Préfecture du Nord

Direction  
des relations avec les  
collectivités territoriales

Bureau de l'urbanisme et  
de la maîtrise foncière

**Arrêté préfectoral ordonnant l'ouverture de l'enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée par le Centre hospitalier régional universitaire de LILLE portant sur la restructuration et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74 989 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS**

---

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la demande présentée le 14 janvier 2013 par le Centre hospitalier régional universitaire de LILLE, représenté par Monsieur Yvonnick MORICE, élisant domicile 2 avenue Oscar Lambret à LILLE, portant sur la restructuration et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR sur les communes de LILLE et LOOS ;

Vu l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat relatif à l'absence d'observations et les pièces du dossier ;

Vu la décision du 20 août 2013 du vice-président du Tribunal administratif de LILLE désignant Monsieur René BOLLE, brigadier-chef de la Police nationale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Jacques DUC, retraité de la Police nationale, en qualité de commissaire enquêteur suppléant ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2012 donnant délégation de signature à Monsieur Marc-Etienne PINAULDT, secrétaire général de la préfecture du Nord ;

Sur la proposition du secrétaire général ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** – La demande de permis de construire présentée par Centre hospitalier régional universitaire de LILLE relative à la restructuration et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR sur les communes de LILLE et LOOS est soumise à enquête publique en application des dispositions prévues par le code de l'environnement.

Article 2 – A cet effet, un exemplaire du dossier de demande de permis de construire, de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat relatif à l'absence d'observations seront déposés en mairies de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD-83 rue du Faubourg des Postes) et de LOOS du **lundi 30 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 inclus**, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Le siège de l'enquête est la mairie de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet du Nord dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Article 3 – Le public pourra formuler ses observations, suggestions et faire des contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur. Ces registres seront déposés en mairies de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD) et de LOOS pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Le public pourra également adresser ses observations au commissaire enquêteur par lettre à la mairie de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD) où elles seront tenues à la disposition de toute personne intéressée dans les meilleurs délais. Ces observations doivent être consignées, reçues ou notifiées avant la fin de l'enquête.

Les observations du public seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Article 4 – Le commissaire enquêteur nommé par le vice-président du Tribunal administratif de LILLE est Monsieur René BOLLE, brigadier-chef de la Police nationale en retraite.

Le commissaire enquêteur suppléant nommé par le vice-président du Tribunal administratif de LILLE est Monsieur Jacques DUC, retraité de la Police nationale.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de quartier de LILLE-SUD les :

**Lundi 30 septembre 2013 de 9h00 à 12h00**  
**Mercredi 16 octobre 2013 de 14h00 à 17h00**  
**Jeudi 31 octobre 2013 de 13h30 à 16h30**

et en mairie de LOOS les :

**Mercredi 2 octobre 2013 de 9h00 à 12h00**  
**Jeudi 17 octobre 2013 de 9h00 à 12h00**  
**Jeudi 31 octobre 2013 de 8h30 à 11h30**

Article 5 – L'enquête sera annoncée par un avis quinze jours avant son ouverture et rappelée dans les huit premiers jours de l'enquête, par les soins du préfet, et aux frais du Centre hospitalier régional universitaire de LILLE, dans les journaux LA VOIX DU NORD et LA GAZETTE.

Dans ce même délai de quinze jours au moins avant le début de l'enquête, et pendant toute sa durée, cet avis sera affiché, de manière visible, par les soins du maître d'ouvrage, sur les lieux des travaux ou à proximité immédiate ainsi qu'en mairies de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD) et de LOOS par les soins des maires qui attesteront de l'accomplissement de cette formalité.

Cet avis sera également publié sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante :

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) rubrique "Annonces et Avis"

Article 6 – Le commissaire enquêteur peut, par décision motivée, prévoir que le délai d'enquête sera prorogé d'une durée maximale de trente jours.

Article 7 – Le commissaire enquêteur peut demander au maître d'ouvrage communication de tous les documents existants utiles à la bonne information du public, visiter les lieux concernés après information préalable au moins 48 heures à l'avance des propriétaires et/ou occupants, entendre toute personne qu'il juge utile et auditionner le maître d'ouvrage ou ses représentants ainsi que les autorités administratives intéressées.

Article 8 – A l'expiration de l'enquête, les registres d'enquête sont mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies. Il consignera dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables, et transmettra, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, l'ensemble du dossier d'enquête, le registre et les pièces annexées ainsi que le rapport et les conclusions au préfet du Nord.

Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du Tribunal administratif de LILLE.

Article 9 – Dès réception, copie du rapport et des conclusions sera adressée par le préfet du Nord au maître d'ouvrage.

Il en sera également adressé copie aux maires de LILLE et de LOOS pour être tenue, sans délai, à disposition du public pendant un an en mairie de LILLE et de LOOS à compter de la clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante :

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) rubrique "Annonces et Avis"

Article 10 – A l'issue de l'enquête puis de l'instruction le préfet du Nord rendra sa décision sur la demande de permis de construire.

Article 11 – Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet :

Centre hospitalier régional universitaire de LILLE  
Madame Martine BLAREL  
2 avenue Oscar Lambret  
59037 LILLE CEDEX

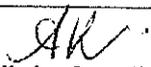
Article 12 – Le secrétaire général de la préfecture du Nord, la maire de LILLE et le maire de LOOS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à :

- Monsieur le commissaire enquêteur
- Monsieur le commissaire enquêteur suppléant
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord
- Monsieur le président du Tribunal administratif de LILLE
- Monsieur le directeur du Centre hospitalier régional et universitaire de LILLE

Fait à Lille, le 6 SEP 2013  
Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

  
Marc-Etienne PINAULDT

## 2. Les certificats d'affichage.

Bernard CHARLES   
Président du Conseil de Quartier

83 Rue du Faubourg des Postes  
59000 Lille  
Tél. : 03 28 54.02.38  
Fax. : 03 28.54.02.48  
Email mjsoufflet@mairie-lille.fr

COPIE

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**OBJET DE L’AFFICHAGE** : *Restructuration et extension de l’hôpital de cardiologie, réalisation d’un parking et création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74 989 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS*

Je soussigné

**Bernard CHARLES**

Qualité

**Adjoint au Maire  
Président du Conseil de Quartier  
de Lille-Sud**

Certifie avoir affiché DU **15 septembre** AU **31 octobre 2013 inclus**

L’arrêté relatif à l’enquête reprise en objet.

Fait à Lille, le **12 NOV. 2013**





**Bernard CHARLES**  
Adjoint au Maire

**Président du Conseil de Quartier de Lille-Sud**

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

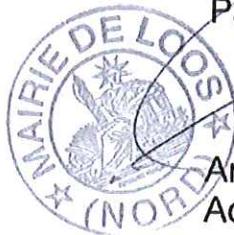
Le Maire de LOOS certifie que l’avis concernant l’enquête publique unique relative à la restructuration et extension de l’hôpital de cardiologie, réalisation d’un parking et création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74 989 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS

a été affiché à l’entrée de l’Hôtel de Ville et dans les lieux publics

du 14/09/2013 au 31/10/2013.

A LOOS, le 08/11/2013

Pour le Maire,  
Par délégation,



André AVINEE  
Adjoint au Maire



Centre Hospitalier Régional  
Universitaire de Lille

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le CHRU de Lille certifie que l’avis concernant l’enquête publique unique relative à la restructuration et extension de l’hôpital de cardiologie, réalisation d’un parking et création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74 989 m<sup>2</sup> sur les communes de Lille et Loos

a été affiché aux entrées du CHRU

du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 31 octobre 2013

A Lille, le 18 novembre 2013

  
Y. MORICE  
Directeur Général

**Pour le Directeur Général**  
**Le Directeur Général Adjoint**  
**B. DONIUS**

3. La liste des pièces du permis de construire.

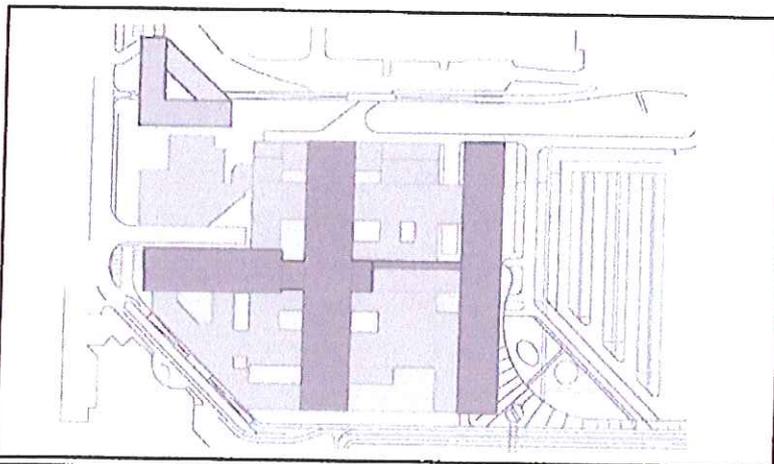
## OPERATION

# Hôpital Cardio-Vasculaire et Pulmonaire- HCVP

<b>MAITRISE D'OUVRAGE</b>  Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille 2 avenue Oscar Lambret 59037 Lille cedex	<b>ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE</b>  Ghesquière & Dierickx 66/2 rue Raymond Derain 59700 Marcq en Baroeul	<b>ASSISTANT ORDONNANCEMENT CHANTIER</b>  S.C.O 1 Boulevard de Valmy 59650 Villeneuve D'Ascq
<b>BUREAU DE CONTROLE :</b>		SOCOTEC
<b>COORDONNATEUR SPS :</b>		COSHYTEC
<b>SYNTHESE :</b>		AROBAT
<b>MAITRISE D'ŒUVRE :</b>		
<b>ARCHITECTE MANDATAIRE</b>  MAES 2 place Genevières 59000 Lille		<b>DIRECTION DES ETUDES</b> Valode & Pistre architectes 115 rue du Bac 75007 Paris
<b>BET STRUCTURE/FLUIDE :</b>		EGIS BATIMENTS NORD
<b>ECONOMISTE :</b>		SL2EC
<b>EMETTEUR DU DOCUMENT :</b>		

 egis bâtiments  
Nord

33 avenue de Flandre  
59700 Marcq-en-Baroeul



PHASE

PC

TITRE

COMPOSITION DU DOSSIER

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL

UNIVERSITAIRE DE LILLE

2, Avenue Oscar Lambret

59037 LILLE CEDEX

Pour le Directeur Général  
Le Directeur Général Adjoint  
**B. DONIUS**

SARL MAES-WINDELS et Associés  
ARCHITECTES - URBANISTES  
Capital 223.000 € - RCS Lille B 342 714 072  
2, place Genevières - 59000 LILLE  
Tél 03 20 09 11 00 - Fax 03 20 09 34 42  
E-mail contact@maes-windels.com

Affaire : 5275

Date : 30/11/2012

Format : A4

VPA	HCVP	DPC	LID	-	GEN	0001	-
EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	IDENT.	LOT	N° DE SERIE	INDI

**Composition de dossier**

**CHRU de LILLE - Hôpital Cardio Vasculaire et Pulmonaire - HCVP**

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE (DPC)**

CODIFICATION DU DOCUMENT				DEFINITION DU CONTENU							
EMET	PROJET	PHASE	TYPE	IDENT.	RPC	SERIE	INDICE	INTITULE	ECH.	FORMAT	INDICE
VPA	HCVP	DPC	LID	----	GEN	0001	-	Composition du dossier	-	A4	A
VPA	HCVP	DPC	SUR	----	GEN	0002	-	Formulaire de demande de Permis de Construire	-	A4	A
VPA	HCVP	DPC	SUR	----	GEN	0003	-	Tableaux surface de plancher	-	A4	A
VPA	HCVP	DPC	SUR	----	GEN	0004	-	Détail surface de plancher par bâtiment	-	A3	A
VPA	HCVP	DPC	BDE	----	GEN	0005	-	Bilan surface de plancher par bâtiment	-	A3	A
								Bordereau de dépôt des pièces jointes	-	A4	A
<b>PC1</b>											
VPA	HCVP	DPC	PLM	SITU	GEN	0101	-	PC1 - Plan de Situation du terrain			
VPA	HCVP	DPC	PLM	CADA	GEO	0102	-	PC1 - Plan existant : Plan de projet parcellaire	1/20000*	A3	30/11/2012
ALI	HCVP	DPC	PLM	TOPO	GEO	0104	-	PC1 - Plan existant : Plan topographique	1/2000*	A3	30/11/2012
<b>PC2</b>											
VPA	HCVP	DPC	PLM	MASS	GEN	0201	-	PC2 - Plan de masse des constructions - état initial	1/500*	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	PLM	MASS	GEN	0202	-	PC2 - Plan de masse des constructions - état futur	1/500*	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	PLM	FLUX	GEN	0203	-	PC2 - Plan de masse de fonctionnement des parkings et des flux d'accès - état futur	1/500*	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	PLM	PAYS	GEN	0204	-	PC2 - Plan masse des plantations état initial - Plan d'abattage d'arbres	1/500*	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	PLM	PAYS	GEN	0205	-	PC2 - Plan masse des plantations état projeté	1/500*	A0	30/11/2012
EGI	HCVP	DPC	PLM	VRD	GEN	0206	-	PC2 - Plan des réseaux existants	1/500*	A0	30/11/2012
EGI	HCVP	DPC	PLM	VRD	GEN	0207-1	-	PC2 - Plan de principe des réseaux externes et raccordement aux réseaux publics (Réseaux humides)	1/500*	A0	30/11/2012
EGI	HCVP	DPC	PLM	VRD	GEN	0207-2	-	PC2 - Plan de principe des réseaux externes et raccordement aux réseaux publics (Réseaux secs)	1/300*	A0	30/11/2012
EGI	HCVP	DPC	PLM	VRD	GEN	0207-3	-	PC2 - Plan de principe des réseaux externes et raccordement aux réseaux publics (Réseaux Assainissement)	1/300*	A0	30/11/2012
EGI	HCVP	DPC	NTE	VRD	GEN	0208	-	PC2 - Note de dimensionnement des ouvrages de tamponnement des eaux pluviales	1/300*	A0	30/11/2012
<b>PC3</b>											
<b>bâtiment principal</b>											
VPA	HCVP	DPC	REP	CPE	A	0301	-	PC3 - Plan de repérage des coupes - état initial & état futur bâtiment principal	1/500*	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	CPE	N 02	A	0303	-	PC3 - Coupes transversale nord - état initial & état futur - bâtiment principal	1/200	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	CPE	S 02	A	0304	-	PC3 - Coupes transversale sud - état initial & état futur - bâtiment principal	1/200	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	CPE	E 02	A	0305	-	PC3 - Coupes transversale est - état initial & état futur - bâtiment principal	1/200	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	CPE	W 02	A	0306	-	PC3 - Coupes transversale ouest - état initial & état futur - bâtiment principal	1/200	A0	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	CPE	W 03	A	0307	-	PC3 - Coupes transversale ouest et sud - état futur - bâtiment principal	1/200	A0	30/11/2012
<b>bâtiment SAMU-SMUR</b>											
VPA	HCVP	DPC	REP	CPE	B	0308	-	PC3 - Plan de repérage des coupes - bâtiment SAMU/SMUR	1/1000*	A3	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	CPE	EW	B	0309	-	PC3 - Coupe transversale est-ouest - bâtiment SAMU/SMUR	1/200*	A3	30/11/2012
<b>bâtiment Entreg public et personnels</b>											
VPA	HCVP	DPC	REP	CPE	C	0310	-	PC3 - Plan de repérage des coupes - état initial & état futur - bâtiment parking	1/200*	A3	30/11/2012
VPA	HCVP	DPC	CPE	NSEW	C	0311	-	PC3 - Coupes transversale nord-sud - ouest-est - bâtiment parking	1/200*	A0	30/11/2012

SARL MAES-WINDELS et Associés  
 ARCHITECTES - URBANISTES  
 Capital 223.000 € - RCS Lille B 3 42 716 073  
 17, place Genevieve - 59000 LILLE  
 Tel. 03 20 09 11 00 - Fax 03 20 09 34 42  
 Email : contact@agence-maes.com

Directeur Général  
 Directeur Général Adjoint  
**B. DONIUS**

CODIFICATION DU DOCUMENT				DEFINITION DU CONTENU								
EMET	PROJET	PHASE	TYPE	IDENT.	RPC	SERIE	INDICE	INTITULE	ECH.	FORMAT	INDICE	
bâtiment local technique sous-station vapeur												
VPA	HCVVP	DPC	PDG		D	0350	-	PC 3 - Coupes Bâtiment technique sous-station vapeur			A	
VPA	HCVVP	DPC	CPE	W 04	D	0351	-	PC 3 - Coupe transversale ouest du bâtiment technique sous-station vapeur	1/200°	A3	30/11/2012	
PC 4										A3	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	NTE	PRES	GEN	0400	-	PC 4 - Notices décrivant le terrain et présentant le projet			A3	
VPA	HCVVP	DPC	NTE	PRES	GEN	0401	-	PC 4 - Présentation des façades - détails			A3	30/11/2012
PLANS DES NIVEAUX												
bâtiment principal état existant												
VPA	HCVVP	DPC	PLN	VS--	A	0402	-	PC 4 - Plan VS (25.77 Ngr) Vide Sanitaire	1/200°	A0	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	S2--	A	0403	-	PC 4 - Plan N1 (28.07 Ngr) Niveau Localistique	1/200°	A0	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	S1--	A	0404	-	PC 4 - Plan N2 (31.87 Ngr) Niveau accueil	1/200°	A1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	00--	A	0405	-	PC 4 - Plan N3 (35.67 Ngr) Plateau Technique Chaud	1/200°	A1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	01--	A	0406	-	PC 4 - Plan N4 (41.27 Ngr) Hospitalisation	1/200°	A1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	02--	A	0407	-	PC 4 - Plan N5 (44.44 Ngr) Hospitalisation	1/200°	A1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	03--	A	0408	-	PC 4 - Plan N6 (47.59 Ngr) Hospitalisation	1/200°	A1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	04--	A	0409	-	PC 4 - Plan N7 (50.74 Ngr) Hospitalisation	1/200°	A1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	05--	A	0410	-	PC 4 - Plan N8 (53.89 Ngr) Hospitalisation	1/200°	A1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	06--	A	0411	-	PC 4 - Plan N9 (57.04 Ngr) Locaux techniques	1/200°	A1	30/11/2012	
bâtiment principal état futur												
VPA	HCVVP	DPC	PLN	VS--	A	0412	-	PC 4 - Plan N-3 (25.77 Ngr) Vide Sanitaire	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	S2--	A	0413	-	PC 4 - Plan N-2 (28.07 Ngr) Plateau Localistique	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	S1--	A	0414	-	PC 4 - Plan N-1 (31.87 Ngr) Plateau Technique Chaud	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	00--	A	0415	-	PC 4 - Plan RDC (35.67 Ngr) Hall - Plateau Technique Froid	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	01--	A	0416	-	PC 4 - Plan N+1 (41.27 Ngr) Hôpital De Jour	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	02--	A	0417	-	PC 4 - Plan N+2 (44.44 Ngr) Hospitalisation Sommeil / Pneumo	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	03--	A	0418	-	PC 4 - Plan N+3 (47.59 Ngr) Hospitalisation Médecine Cardiolo.	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	04--	A	0419	-	PC 4 - Plan N+4 (50.74 Ngr) Hospitalisation Med. V / Chir CCV / Gerontol.	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	05--	A	0420	-	PC 4 - Plan N+5 (53.89 Ngr) Hospitalisation Chir. The / Chir CCV / Gerontol.	1/200°	A0+1	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	06--	A	0421	-	PC 4 - Plan N+6 (57.04 Ngr) Soins Palliatifs / Locaux techniques	1/200°	A0+1	30/11/2012	
bâtiment SAMU-SMUR												
VPA	HCVVP	DPC	PDG		B	0430	-	PC 4 - Plans Bâtiment SAMU - SMUR				
VPA	HCVVP	DPC	PLN	S1--	B	0431	-	PC 4 - Plan N-1 (25.85 Ngr) SAMU/SMUR, Galeries Techniques	1/200°	A3	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	00--	B	0432	-	PC 4 - Plan RDC (29.87 Ngr) SAMU/SMUR, Garage	1/200°	A3	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	01--	B	0433	-	PC 4 - Plan N+1 (34.37 Ngr) SAMU/SMUR, Bureaux / Régulation	1/200°	A3	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	02--	B	0434	-	PC 4 - Plan N+2 (37.89 Ngr) SAMU/SMUR, Bureaux / CH de garde	1/200°	A3	30/11/2012	
bâtiment parking public et personnels												
VPA	HCVVP	DPC	PDG		C	0440	-	PC 4 - Plans Parking Public et Personnel				
VPA	HCVVP	DPC	PLN	00--	C	0441	-	PC 4 - Plan RDC (32.00 Ngr) Parking public et personnels	1/200°	A3	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	01--	C	0442	-	PC 4 - Plan N+1 (35.80 Ngr) Parking public et personnels	1/200°	A0	30/11/2012	
bâtiment local technique sous-station vapeur												
VPA	HCVVP	DPC	PDG		D	0450	-	PC 4 - Bâtiment technique sous-station vapeur				
VPA	HCVVP	DPC	PLN	VS--	D	0451	-	PC 4 - Plan VS du bâtiment technique sous-station vapeur	1/200°	A3	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	PLN	00--	D	0452	-	PC 4 - Plan RDC (27.77 Ngr) du bâtiment technique sous-station vapeur	1/200°	A3	30/11/2012	
galerie technique de liaison à l'hôpital Salengro												
VPA	HCVVP	DPC	PDG		E	0460	-	PC 4 - Galerie technique de liaison à l'hôpital Salengro				
VPA	HCVVP	DPC	REP	CPE	E	0461	-	PC 4 - Plan de la galerie technique de liaison à l'hôpital Salengro	1/200°	A3	30/11/2012	
VPA	HCVVP	DPC	REP	CPE	E	0462	-	PC 4 - Plan de la galerie technique de liaison à l'hôpital Salengro S3	1/200°	A3	30/11/2012	

SARL MAES-WINDELS et Associés  
 ARCHITECTES - URBANISTES  
 Capital 233 000 € - RCS Lille B 342 716 034  
 17, Place Guépinvières - 59000 LILLE  
 Tél. 03 20 09 11 00 - Fax 03 20 09 34 42  
 E-mail : contact@agence-maes.com

le Directeur Général  
 Directeur Général Adjoint  
**B. DONIUS**



CODIFICATION DU DOCUMENT										DEFINITION DU CONTENU		
EMET	PROJET	PHASE	TYPE	IDENT.	RPC	SERIE	INDICE	INTITULE	ECH.	FORMAT	INDICE	
PC-25	ADM	HCVP	DPC	REC	ICPE	GEN	2501	-	PC 25 - Révisé du dépôt de la demande de déclaration au titre de la législation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	-	A4	30/11/2012
PC-27	VPA	HCVP	DPC	PDG	GEN	2700	-	PC 27 - Permis de Démolir - Page de garde	-	A3	30/11/2012	
	VPA	HCVP	DPC	PLM	MASS	2701	-	PC 27 - Permis de Démolir - Plan masse de repérage des parties bâtiment à démolir	-	A3	30/11/2012	
	VPA	HCVP	DPC	PHO	GEN	2702	-	PC 27 - Permis de Démolir - Descriptif et Photos des construction à démolir (plan repérage)	-	A3	30/11/2012	
	VPA	HCVP	DPC	PLN	S2--	A	2703	-	PC 27 - Plan de démolition N1 (28.07 Ngr) Logistique - urgences	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	S1--	A	2704	-	PC 27 - Plan de démolition N2 (31.87 Ngr) Accueil	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	00--	A	2705	-	PC 27 - Plan de démolition N3 (35.67 Ngr) Plateau Technique Chaud	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	01--	A	2706	-	PC 27 - Plan de démolition N4 (41.27 Ngr) Hospitalisation	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	02--	A	2707	-	PC 27 - Plan de démolition N5 (44.44 Ngr) Hospitalisation	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	03--	A	2708	-	PC 27 - Plan de démolition N6 (47.59 Ngr) Hospitalisation	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	04--	A	2709	-	PC 27 - Plan de démolition N7 (50.74 Ngr) Hospitalisation	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	05--	A	2710	-	PC 27 - Plan de démolition N8 (53.89 Ngr) Hospitalisation	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	06--	A	2711	-	PC 27 - Plan de démolition N9 (57.04 Ngr) Locaux techniques	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	FAC	N01	A	2712	-	PC 27 - Démolitions façade Nord N-01 - état initial - état final	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	FAC	S01	A	2713	-	PC 27 - Démolition Facade Sud S-01 - état initial - état final	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	FAC	E01	A	2714	-	PC 27 - Démolition Facade Est E-01 - état initial - état final	1/500°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	FAC	W01	A	2715	-	PC 27 - Démolition Facade Ouest W-01 - état initial - état final	1/500°	A3	30/11/2012
PC 39 et PC 40	ADM	HCVP	DPC	FOR	W01	GEN	3900	-	PC 39/PC 40 - Dossier Spécifique ERP : Formulaire Cerfa N° 13824*01	-	A4	30/11/2012
PC 39	VPA	HCVP	DPC	NTE	ACC	GEN	3901	-	PC 39 - Noticed/Accessibilité des locaux aux Personnes à Mobilité Réduite	-	A4	30/11/2012
	CHR	HCVP	DPC	NTE	ACC	GEN	3902	-	PC 39 - Engagement du Demandeur de respecter les règles d'accessibilité	-	A4	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLM	MASS	GEN	3903	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan masse accessibilité PMR	1/500°	A1	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	S2--	A	3904	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N-1 (27.50 Ngr) Plateau Logistique	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	S1--	A	3905	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan RDC Bas (31.30 Ngr) Plateau Technique Chaud	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	00--	A	3906	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan RDC Haut (35.10 Ngr) Hall - Plateau Technique Chaud	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	01--	A	3907	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N+1 (40.70 Ngr) Hospitaux De Jour	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	02--	A	3908	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N+2 (43.85 Ngr) Hospitalisation Sommeil / Pneumo	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	03--	A	3909	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N+3 (47.00 Ngr) Hospitalisation Médecine Cardio.	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	04--	A	3910	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N+4 (50.15 Ngr) Hospitalisation Méd V / Chir CCV / Gero	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	05--	A	3911	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N+5 (53.30 Ngr) Hospitalisation Chir. Tho / Chir CCV	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	06--	A	3912	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N+6 (56.45 Ngr) Soins Palliatifs / Locaux techniques	1/200°	A0	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PDG	-	B	3920	-	PC 39 - Dossier accessibilité Bâtiment SAMU - SMUR	-	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	REP	S1--	B	3921	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N-1 (25.85 Ngr) SAMU/SMUR.Galeries Techniques	1/200°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	00--	B	3922	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan RDC (29.87 Ngr) SAMU/SMUR.Garage	1/200°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	01--	B	3923	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N+1 (34.37 Ngr) SAMU/SMUR. Bureau / Régulation	1/200°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PLN	02--	B	3924	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N+2 (37.89 Ngr) SAMU/SMUR. Bureau / CH de garde	1/200°	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	PDG	-	GEN	3930	-	PC 39 - Dossier accessibilité Parking public / personnels	-	A3	30/11/2012
	VPA	HCVP	DPC	REP	S1--	GEN	3931	-	PC 39 - Dossier accessibilité - Plan N-1 (32.00 Ngr) Parking public / personnels	1/1000°	A3	30/11/2012

SARL MAES-WINDELS et Associés  
 ARCHITECTES - URBANISTES  
 Capital 23.000 € - RCS Lille B 342 716 071  
 2 Place Gambiéra - 59000 LILLE  
 Tél. 03 20 09 11 00 - Fax 03 20 09 34 42  
 E-mail : contact@agence-maes.eu

Le Directeur Général  
 Le Directeur Général Adjoint  
**B. DONIUS**



CODIFICATION DU DOCUMENT										DEFINITION DU CONTENU		
EMET	PROJET	PHASE	TYPE	IDENT.	RPC	SERIE	INDICE	INTITULE	ECH.	FORMAT	INDICE	
bâtiment parking public et personnels												
VPA	HCVP	DPC	PDG	-	C	4050	-	PC 40 - Parking public et personnels	-	A4	30/11/2012	A
VPA	HCVP	DPC	PLN	00--	C	4051	-	PC 40 - Plan RDC(32,00 Ngr) Parking public et personnels	1/2000*	A0	30/11/2012	B
VPA	HCVP	DPC	PLN	01--	C	4052	-	PC 40 - Plan N+1(35,80 Ngr) Parking public et personnels	1/2000*	A0	30/11/2012	
Carnet synoptique des escaliers de secours												
VPA	HCVP	DPC	REP	SEC	GEN	4090	-	PC 40 - Dossier Sécurité Incendie - Synoptique des escaliers de secours	-	A3	30/11/2012	
DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES												
CHR	HCVP	DPC	NTE	-	GEN	5005	-	Engagement du Demandeur concernant la capacité des parkings créés pour l'HCVP	-	A4	30/11/2012	
CHR	HCVP	DPC	NTE	-	GEN	5006	-	Annexe 1 : capacité parking Hôpital de Cardiologie, avant et après travaux	-	A4	30/11/2012	
CHR	HCVP	DPC	NTE	-	GEN	5007	-	Annexe 2 : Unités foncières parkings et espaces verts	-	A4	30/11/2012	
CHR	HCVP	DPC	NTE	-	GEN	5008	-	Annexe 3 : Plan des espaces verts sur l'ensemble du site	-	A4	30/11/2012	

Pour le Directeur Général  
Le Directeur Général Adjoint  
**B. DONIUS**

SARL MTC MANDELS et Associés  
ARCHITECTES - URBANISTES  
Capital 200000€ - RCS Lille B 342716749  
2, rue des Charbonnières - 59000 LILLE  
Téléphone : 03 20 09 34 12  
E-mail : gen.ser@agence-maa.com

#### 4. Avis presse

**SUCCESSIONS VACANTES**

Par décision du TGI d'Avonnes sur Helpe du 03.04.2013, le Directeur régional des Finances Publiques du Nord-Pas de Calais, 82 avenue Kennedy, BP 689, 59033 Lille cedex, a été nommé curateur de la succession de Mme RENAUX (Marie-Louise) décédée le 10.02.2012 au CATEAU CAMBRESIS. Réf. 6078. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

100205343

Par décision du TGI de Valenciennes du 10.04.2013, le Directeur régional des Finances Publiques du Nord-Pas de Calais, 82 avenue Kennedy, BP 689, 59033 Lille cedex, a été nommé curateur de la succession de M. MOULRON (Jean-Claude) décédé le 17.08.2012 à Valenciennes. Réf. 5079. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

100205345

Par décision du TGI de Valenciennes du 07.05.2013, le Directeur régional des Finances Publiques du Nord-Pas de Calais, 82 avenue Kennedy, BP 689, 59033 Lille cedex, a été nommé curateur de la succession de M. MOYELLE (Pierre) décédé le 22.06.2011 à Saint Amand les Eaux. Réf. 5145. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

100205344

Par décision du TGI de Valenciennes du 07.05.2013, le Directeur régional des Finances Publiques du Nord-Pas de Calais, 82 avenue Kennedy, BP 689, 59033 Lille cedex, a été nommé curateur de la succession de Mme HENEL (Marla) décédée le 29.03.2010 à Denain. Réf. 5150. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

100205346

**AVIS ADMINISTRATIFS**



**PREFECTURE DU NORD**

Direction des relations avec les collectivités territoriales

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**REALISATION D'OUVRAGES SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE DANS LES CONDITIONS ETABLIES PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Restructuration et extension de l'hôpital de cardiologie, réalisation d'un parking et création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74.989 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2013, une enquête publique aura lieu du lundi 30 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 inclus concernant la restructuration et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74.989 m<sup>2</sup> sur les communes de Lille et Loos.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête ainsi que l'étude d'impact du projet et l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat relatif à l'absence d'observations et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairies de Lille (mairie de quartier de Lille-Sud, 83 rue du Faubourg des Postes) et de Loos aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Nord, bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière.

Le siège de l'enquête étant la mairie de Lille, pendant la durée de l'enquête, des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur en mairie de Lille (mairie de quartier de Lille-Sud) pour y être annexées au registre d'enquête.

Le commissaire-enquêteur désigné par le vice-président du Tribunal Administratif de Lille pour conduire l'enquête est M. René BOLLE, brigadier-chef de la Police nationale en retraite.

Le commissaire-enquêteur suppléant nommé par le président du Tribunal administratif de Lille est M. Jacques DUC, retraité de la Police nationale.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations en mairie de quartier de Lille-Sud, aux jours et heures suivants :

- Lundi 30 septembre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Mercredi 16 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00.
- Jaudi 31 octobre 2013 de 13 h 30 à 16 h 30.
- Et en mairie de Loos :
- Mercredi 2 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Jaudi 17 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Jaudi 31 octobre 2013 de 8 h 30 à 11 h 30.

A l'issue de l'enquête puis de l'instruction le préfet du Nord rendra sa décision sur la demande de permis de construire.

Le rapport qu'établira le commissaire enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations recueillies, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées en mairies de Lille et de Loos durant 1 an à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) rubrique "Annonces et Avis".

Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet : Centre hospitalier régional universitaire de Lille, Mme Martine BLAREL, 2 avenue Oscar Lambret 59037 Lille cedex.

Pour le préfet et par délégation,

La directrice des relations avec les collectivités territoriales, Eliane DEL DIN  
100205026

**AVIS ADMINISTRATIFS**



**PREFECTURE DU NORD**

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OPERATION DE RESTAURATION IMMOBILIERE DANS LE SECTEUR DE L'OCTROI, RUE D'HOUPLINES, SISE SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES D'ARMENTIERES ET D'HOUPLINES ET PRESENTEE PAR LA FABRIQUE DES QUARTIERS LILLE METROPOLE-SPLA

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Urbanisme et du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, un arrêté préfectoral du 9 septembre 2013 soumet aux formalités d'enquête d'utilité publique le projet de restauration immobilière dans le secteur de l'Octroi, route d'Houplines, sur le territoire des communes d'Armentières (12 Immeubles) et Houplines (12 Immeubles).

Cette enquête se déroulera du mercredi 25 septembre 2013 au mercredi 9 octobre 2013 inclus.

M. Guy RICHARD, retraité de la SNCF, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et siégera à la mairie d'Armentières.

Mme Jacqueline HUART, directrice d'un Institut médico-éducatif, retraitée, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance des dossiers de l'expropriation et formuler ses observations sur l'utilité publique de l'opération sur les registres ouverts à cet effet en mairies d'Armentières et d'Houplines durant les heures d'ouverture des hôtels de ville précités au public.

Le dossier d'enquête est également accessible au public à la Préfecture du Nord, Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales, 4<sup>ème</sup> bureau, 12/14 rue Jean Sans Peur à Lille.

Ces observations pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur siégeant en mairie d'Armentières ou déposées en l'hôtel de ville pour être annexées au registre d'enquête correspondant.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie d'Armentières :

- le mercredi 25 septembre 2013 de 14 h à 17 h,
- le samedi 28 septembre 2013 de 8 h 30 à 11 h 30,

En mairie d'Houplines :

- le mercredi 2 octobre 2013 de 14 h à 17 h,
- le mercredi 9 octobre 2013 de 14 h à 17 h.

Le commissaire-enquêteur transmettra ses conclusions motivées dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.

Il pourra être pris connaissance du rapport et de l'avis motivé du commissaire-enquêteur en mairies d'Armentières et d'Houplines ainsi qu'en préfecture du Nord.

Lille, le 9 septembre 2013.

Pour le Préfet et par délégation.

La Directrice des Relations avec les Collectivités Territoriales,  
Eliane DEL DIN.

100205184



**PREFECTURE DE LA REGION**

**HAUTE-NORMANDIE**

**PREFECTURE MARITIME DE LA MANCHE**

**ET DE LA MER DU NORD**

**INFORMATION DU PUBLIC**

Plan d'Action pour le Milieu Marin

pour la sous-région marine Manche-mer du Nord

Dans le cadre de l'élaboration du programme de mesures du plan d'action pour le milieu marin (PAMM) Manche-mer du Nord, certaines mesures de protection spatiales contribuent à créer un réseau d'aires marines protégées cohérent et représentatif de la diversité des écosystèmes de la sous-région marine.

Ces aires marines sont composées des zones spéciales de conservation au titre de la directive 92/43/CE dite « Habitats » ; des zones de protection spéciale au titre de la directive 2009/147/CE dite « Oiseaux » ; ou des aires marines protégées au sens de l'article L. 334-1 du code de l'environnement.

Toutes les informations utiles concernant ces aires marines ainsi identifiées par le PAMM seront mises à la disposition du public à compter du 30 septembre 2013 sur le site de la Direction Interrégionale de la Mer Manche Est - Mer du Nord :

<http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/>

Elles seront également consultables sur les sites internet du ministère chargé de l'environnement, de la Préfecture Maritime et des Préfectures de région et de département pendant 3 mois.

100205272

**Avis de décès**

Année DELMARE-DRAPIER, son épouse  
Richard DELMARE (†),  
Thierry DELMARE,  
Arnaud et Sylvie DELMARE-LEMUE,  
Audrey, Camille,  
ses enfants et petites-filles  
Michel et Annie DELMARE-BOSTON,  
son frère et sa belle-sœur  
Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur Jean DELMARE**

survenu à Villeneuve-d'Ascq, le 10 septembre 2013, à l'âge de 73 ans.

Les funérailles religieuses seront célébrées à Lille, le samedi 14 septembre 2013, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Pellevoisin. Selon ses volontés, son corps sera conduit ensuite au crématorium d'Herlies (RN 41, rue de la Croix). Ses cendres reposeront au columbarium du cimetière de Marquet-Bareuil Bourg.

Un dernier hommage peut lui être rendu au salon funéraire de la Madeleine, 58, rue Gambetta. Visites jeudi, de 9 h 30 à 18 heures et vendredi, de 9 h 30 à 16 heures.

Pas de plaques, fleurs naturelles uniquement.

59700 Marquet-Bareuil - 26, rue de Valmy

Pompes Funèbres ROC/ECLERC  
172, rue du Général-de-Gaulle - 59110 LA MADELEINE  
03.20.06.83.56

Monsieur (†) et Madame Jean-Marie DUBUS-DEBIEUVRE, son fils  
Stéphane et Ophélie DUBUS-DUVAL,  
Caroline, Estéban, Aïas,  
Mathieu DUBUS, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

Ses neveux, nièces,  
Toute la famille,  
Le personnel du Vert Pré,  
Ses infirmières et aides-soignantes,  
Ses amis et tous ceux qui l'ont connue et estimée,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Marie-Jeanne HOUREZ**

veuve de Monsieur Jean DUBUS

survenu à Roubaix, le 9 septembre 2013 à l'âge de 89 ans.

La célébration des funérailles aura lieu le samedi 14 septembre 2013 à 9 h 30, en l'église Saint-Pierre à Croix surive de l'inhumation dans la sépulture familiale dudit lieu (entrée Chicago).

Assemblée à l'église à 9 h 15.  
L'offrande, en fin de célébration, tiendra lieu de condoléances.

Dans l'attente de ses funérailles, Madame DUBUS repose aux salons funéraires Philippe Deslesalle 17, rue du Molinel (parking Dojo) à Wasquehal, ouverts de 9 heures à 19 heures.

Pompes Funèbres de Wasquehal - Philippe DESLESALLE  
17, rue du Molinel - 59290 WASQUEHAL 03.20.72.65.77

**ANNONCES ADMINISTRATIVES**

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,23 euros - Pas-de-Calais 5,23 euros.

**Enquêtes publiques**



PREFECTURE DU NORD  
Direction des relations  
avec les collectivités territoriales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
REALISATION D'OUVRAGES SOUS LA FORME D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
DANS LES CONDITIONS ÉTABLIES PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Reconstruction et extension de l'hôpital de cardiologie, réalisation d'un parking et création d'un nouveau bâtiment SAMU/SMAUR sur une surface de plancher de 74 893 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2013, une enquête publique sera tenue du lundi 30 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 inclus concernant la reconstruction et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création d'un nouveau bâtiment SAMU/SMAUR sur une surface de plancher de 74 893 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête ainsi que l'étude d'impact du projet et l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat relatif à l'absence d'observation et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet au mairie de LILLE (mairie du quartier de LILLE-SUD 93, rue du Faidouzeur des Postes) et de LOOS aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Nord, bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière.

Le délai de l'enquête étant la mairie de LILLE, pendant la durée de l'enquête, des observations écrites pourront être adressées au Commissaire-Enquêteur en mairie de LILLE (mairie du quartier de LILLE-SUD) pour y être annexées au registre d'enquête.

Le Commissaire-Enquêteur désigné par le vice-président du Tribunal Administratif de LILLE pour conduire l'enquête est Monsieur René BOLLE, brigadier-chef de la Police nationale en retraite.

Le Commissaire-Enquêteur suppléant nommé par le président du Tribunal administratif de LILLE est Monsieur Monsieur JYRQUE DUC, retraité de la Police nationale.

Le commissaire enquêteur se rendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations en mairie de quartier de LILLE-SUD, aux jours et heures suivants :

- Lundi 30 septembre 2013 de 9 heures à 12 heures

- Mardi 10 octobre 2013 de 14 heures à 17 heures

- Jeudi 31 octobre 2013 de 13 h 30 à 16 h 30

et en mairie de LOOS :

- Mercredi 2 octobre 2013 de 9 heures à 12 heures

- Jeudi 17 octobre 2013 de 9 heures à 12 heures

- Jeudi 31 octobre 2013 de 9 h 30 à 11 h 30

A l'issue de l'enquête puis de l'instruction le préfet du Nord rendra sa décision sur la demande de permis de construire.

Le rapport qu'établira le Commissaire-Enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations écrites, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées en mairie de LILLE et de LOOS durant l'un à compter de la date de l'enquête. Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant un an sur le site Internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : [www.nord.gouv.fr/urbanisme/Annonces-et-Avis-n](http://www.nord.gouv.fr/urbanisme/Annonces-et-Avis-n)

Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet :

Centre hospitalier régional universitaire de LILLE

Madame Martine BLARÉ - 2, avenue Oscar Lambret 59037 LILLE CEDEX

Pour le préfet et par délégation,  
La directrice des relations avec les collectivités territoriales,  
Elisane DEL DIN.

**ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES**

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,23 euros - Pas-de-Calais 5,23 euros.

**Vie juridique des sociétés**

**Créations/Constitutions**

Par acte SSP en date du 26 août 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : MAKE ME SOUND, forme : SAS, au capital de 2 500 €, siège social : 237, rue de l'Arbre 59500 RONCHIN. Âge 33 ans, objet social : conception et création de design sonores, musique originale, compositions, arrangement, édition, montage, mixage et mastering audio, production et accompagnement d'artistes musicaux, création d'établissements informatiques et mobiles en lien avec le domaine musical, et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, civiles, mobilières et immobilières pouvant en résulter directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes. La participation de la société, par tout moyen, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant en résulter à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, acquisition ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location-gérance. Cession d'actions et agréments : Béné. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout actionnaire. Président : Madame BESNER Xavière, née BOUCHARD, née le 22/09/1974 à CROIX, demeurant 234, rue de Sauby, 59510 HEM, immatriculation de la société au RCS de LILLE Métropole.

**ANNONCES MARCHES PUBLICS**

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,23 euros - Pas-de-Calais 5,23 euros.

**Marchés publics de fournitures et services**

**Procédures adaptées de - 90 000 euros**

**VILLE D'ANICHE**

Avis d'appel public à la concurrence

1. Dénomination et adresse de la collectivité : VILLE D'ANICHE  
2, rue Barbasse 59580 ANICHE France.  
2. Mode de passation du marché : procédure adaptée en application de l'article 30 du CMP.  
3. Objet du marché :  
3.1. fourniture et livraison de repas : dans les restaurants scolaires des écoles maternelles et primaires publiques et les centres de loisirs juillet et août.  
3.2. quantité estimative des produits ou des prestations à fournir en l'absence de :  
- données matérielles et primaires publiques : 380 repas/jour  
- centre de loisirs : 270 repas/jour  
4. Durée du marché : 1 an (du 01/01/2014 au 31/12/2014).  
5. Modalités d'obtention du dossier et adresse du service où les documents peuvent être demandés et retirés :  
Le dossier sera être demandé ou retiré au service scolaire de la ville d'ANICHE  
6, rue Barbasse 59580 ANICHE. Tél : 03.27.88.31.21.  
6. Date limite de réception des offres :  
Mardi 10 octobre 2013 à 17 heures, délai de rigueur. Le dossier sera envoyé à la mairie d'ANICHE - 6, rue Barbasse 59580 ANICHE.  
7. Conditions de participation : renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur en application des articles 43, 44, 45, 48 et 55 du CMP.  
8. Critères d'attribution : repris dans le CCP.  
9. Validité des offres : le candidat restera engagé par son offre pour 90 jours.  
Renseignements : un service scolaire de la mairie d'ANICHE  
Tél : 03.27.88.31.21 - Fax : 03.27.81.03.11.  
Date d'envoi à la publication : le vendredi 6 septembre 2013.

**VILLE DE RAISMES**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Identification de l'organisme qui passe le marché :  
VILLE DE RAISMES  
Service Achats - Marchés Publics  
Grand Place  
59580 RAISMES  
Tél : 03.27.14.84.14  
Correspondants : Mme DESCAMPS/LOOTEN  
Tél : 03.27.14.84.24 - Fax : 03.27.14.84.09  
mail : [achats@ville-raismes.fr](mailto:achats@ville-raismes.fr)  
Procédure : Marché de fournitures et services.  
Procédure adaptée - art 28 CMP  
Objet et forme du Marché : FOURNITURE ET LIVRAISON DE BOISSONS.  
Marché à bons de commande art 77 CMP  
Durée et montant : D'octobre 2013 au 31 décembre 2014  
Seuil pour la période de référence Minimum : 7 000 € HT - Maximum : 45 000 € HT  
prix unitaires révisibles  
Renouvelable 1 fois une année civile  
même seuil pour la période de renouvellement  
Retrait du dossier :  
soit du dossier de consultation par voie postale ou par mail sur demande auprès du service achats visé au point 1  
après identification complète de la société (SIREN) et coordonnées du correspondant (nom, tel, fax, mail)  
Date limite de réception des offres : mardi 24 septembre 2013 à 12 heures

Délai de validité des offres : 30 jours à compter de la date limite de réception des offres  
Pièces à produire, critères de jugement des offres, modalités de remise des offres :  
voir règlement de consultation (R.C.)  
Date d'envoi à la publication : vendredi 6 septembre 2013

**Avis d'appel d'offres**



**Avis de marché**

Section I : Pouvoir adjudicateur :  
I.1) Nom, adresse et point(s) de contact :  
Nom officiel : Conseil Général du Nord  
Adresse postale : Département du Nord - Hôtel du Département  
Direction de la Commande Publique - 51, rue Guyrard Dubay  
(Coordonnées GPS : Latitude 50.83415, Longitude 3.97215)  
Localité / Ville : LILLE Cedex Code postal : 59471 Puyv - France  
Point(s) de contact usuel(s) :  
Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : [www.cg59.fr](http://www.cg59.fr)  
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-secours.ch/person/cg59/>  
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :  
Point(s) de contact usuel(s) :  
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact usuel(s) :  
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact usuel(s) :

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Autorité régionale ou locale.  
I.3) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.  
I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :  
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.  
Section II : Objet du marché :  
E.1) Description :

E.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :  
LA PRESENTE OPERATION CONCERNE LES SERVICES EN VUE DE PASSER DES MARCHES A BONS DE COMMANDE DE CONSEIL OU DE REPRESENTATION EN JUSTICE DU DEPARTEMENT DU NORD - RELANCE DU LOT 8 : PRESTATIONS DE REPRESENTATION EN JUSTICE OU RELATIVES A LA DEFENSE DES INTERETS DES MINEURS LORSQUE LE DEPARTEMENT EST LE RELEVÉ DE LA JURISDICTION JUDICIAIRE DANS LE DOMAINE DES DELEGATIONS JUDICIAIRES D'ASSISTANCE.  
E.1.2) Type de marché et lieu de prestation de services :  
Services : Catégorie de services numéro 21  
Lieu principal de prestation : Département du Nord  
Code NUTS : FR01

E.1.3) L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre.  
E.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Il s'agit d'un accord-cadre avec un seul opérateur.  
Durée de l'accord-cadre : 4 années  
E.1.5) Description succincte du marché :  
Il s'agit de marchés à bons de commande en application de l'article 77 du code des marchés publics. Ils s'exécutent au fur et à mesure de l'émission des bons de commande sans négociation ni remise en concurrence. Ils sont sans seuils minimum et maximum.  
Les modalités de l'avis de marché et de l'avis de réception des offres sont complètes de celles indiquées à l'article 113 du règlement de la consultation.  
Date prévisionnelle de commencement des prestations : janvier 2014.  
Le marché n'est pas divisé en tranches.

E.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :  
Description principale  
Objet principal 7811000-9  
E.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.  
E.1.8) Division en lots : Non.  
E.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non.  
E.2) Quantité ou étendue du marché :  
E.2.1) Quantité ou étendue globale (y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options) : Fixée dans les documents de la consultation  
E.2.2) Options :

Oui : Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois consécutifs à compter de sa notification au titulaire. Le marché est renouvelable au maximum trois (3) fois, sauf décision expresse prise par le représentant du pouvoir adjudicateur ou le titulaire au moins quatre (4) mois avant la date anniversaire de la notification du marché. La durée du marché ne pourra excéder quatre (4) ans.  
Non : Le marché est conclu pour une durée d'exécution :  
La durée du marché est de 48 mois (à compter de la date d'attribution du contrat).

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique :  
E.3.1) Conditions relatives au contrat :  
E.3.1.1) Carbonelement et garanties exigés :  
Il n'est pas applicable de retenue de garantie.  
E.3.1.2) Modalités de la retenue par défaut d'engagement : une avance de 5% ht sera versée dans les conditions prévues à l'article 97-3° du code de marchés publics.  
E.3.1.3) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le mode de paiement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.  
Le délai global de paiement est de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le représentant du pouvoir adjudicateur (ou de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date d'exécution).  
Le titulaire a droit, sans qu'il ait à le demander, au paiement d'intérêts moratoires en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'article précédent au taux d'intérêt applicable au la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours de laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points de pourcentage. Le titulaire a également droit au paiement d'une indemnité forfaitaire, pour frais de recouvrement, de cinquante (40) euros.

Modalités essentielles de financement : ressources propres de la collectivité, au titre de son budget de fonctionnement.  
E.3.1.3) Formes juridiques que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :  
Le marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement.  
Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.  
Il est interdit aux candidats de présenter pour chaque marché plusieurs offres en s'alignant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements,  
- en qualité de membres de plusieurs groupements.  
E.3.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.  
E.3.5) Conditions de participation :  
E.3.5.1) Conditions relatives aux opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession.  
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :  
Le candidat devra respecter, pour la conformité de son dossier, les articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics français.

Le candidat l'opérateur économique seul et ses sous-traitants ou, en cas de groupement, le mandataire, chaque co-traitant, et les co-participants devra remettre :  
- 1 la lettre de candidature (imprimé DC1), dûment signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat,  
OU  
- 1 la lettre de candidature (imprimé DC1),  
+ l'attestation jointe au document de la consultation, dûment signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat.

## AVIS ADMINISTRATIFS



## PREFECTURE DU NORD

Direction des relations avec les collectivités territoriales

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
REALISATION D'OUVRAGES SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE  
DANS LES CONDITIONS ETABLIES  
PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Restructuration et extension de l'hôpital de cardiologie, réalisation d'un parking et création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74.989 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2013, une enquête publique aura lieu du lundi 30 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 inclus concernant la restructuration et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74.989 m<sup>2</sup> sur les communes de Lille et Loos.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête ainsi que l'étude d'impact du projet et l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat relatif à l'absence d'observations et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairies de Lille (mairie de quartier de Lille-Sud, 83 rue du Faubourg des Postes) et de Loos aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Nord, bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière.

Le siège de l'enquête étant la mairie de Lille, pendant la durée de l'enquête, des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur en mairie de Lille (mairie de quartier de Lille-Sud) pour y être annexées au registre d'enquête.

Le commissaire-enquêteur désigné par le vice-président du Tribunal Administratif de Lille pour conduire l'enquête est M. René BOLLE, brigadier-chef de la Police nationale en retraite.

Le commissaire-enquêteur suppléant nommé par le président du Tribunal administratif de Lille est M. Jacques DUC, retraité de la Police nationale.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations en mairie de quartier de Lille-Sud, aux jours et heures suivants :

Lundi 30 septembre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00.

Mercredi 16 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00.

Jeudi 31 octobre 2013 de 13 h 30 à 16 h 30.

Et en mairie de Loos :

Mercredi 2 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00.

Jeudi 17 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00.

Jeudi 31 octobre 2013 de 8 h 30 à 11 h 30.

A l'issue de l'enquête puis de l'instruction le préfet du Nord rendra sa décision sur la demande de construire.

Le rapport qu'établira le commissaire enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations recueillies, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées en mairies de Lille et de Loos durant 1 an à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) rubrique «Annonces et Avis».

Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet : Centre hospitalier régional universitaire de Lille, Mme Martine BLAREL, 2 avenue Oscar Lambret 59037 Lille cedex.

Pour le préfet et par délégation,

La directrice des relations avec les collectivités territoriales, Eliane DEL DIN  
100205031

## APPELS D'OFFRES

## Ville de FERRIERE LA GRANDE

AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE

Organisme passant le marché :  
Ville de FERRIERE LA GRANDE 1 place  
Gambetta 59680 FERRIERE LA GRANDE  
(France).

Type de l'acheteur public : Commune.

Contact : M. Philippe DRONSART.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Référence du marché : sg01/2013

Objet du marché : Prestations d'assurances.

Date d'envoi à la publication : 25/09/2013.

Type de marché : Services.

Type de prestations : financiers : assurances.

Classification des produits : Assurance.

Classification C.P.V. : Objet principal : 66000000-0 Services financiers et d'assurance.

Code NUTS : FR3 - NORD - PAS-DE-CALAIS

Caractéristiques principales : Prestations d'assurances. Les variantes sont interdites.

Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigées : Voir le règlement de consultation.

Mode de financement : Voir le règlement de consultation.

Forme juridique que devra revêtir le groupement : Voir le règlement de consultation.

Langue(s) : fr

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : Voir le règlement de consultation.

Situation juridique : Voir le règlement de consultation.

Capacité économique et financière :

Références requises : Voir le règlement de consultation.

Référence professionnelle et capacité technique :

Références requises : Voir le règlement de consultation.

Procédure :

Mode de passation : Appel d'offres ouvert.

Forme du marché : Ordinaire.

Autres informations : Le DCE et les plis peuvent respectivement être retirés et transmis par voie électronique depuis le site internet du journal : [www.gazettenpdc.fr](http://www.gazettenpdc.fr) à partir de la rubrique Marchés publics. Le téléchargement du DCE est soumis à l'inscription (gratuite) des candidats sur la plate-forme disponible à la même adresse.

Tél. : 03 27 53 17 43 M. JOSSIEU.

Instance chargée des procédures de recours : Nom de l'organisation : Tribunal administratif de Lille, adresse : 143, rue Jacquemars Gielée 59000 Lille.

Planning : Date limite de réception des offres : 26/11/2013 à 12 h 00.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).

Date d'envoi de l'avis au JOUE : 25/09/2013.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 25/09/2013.

Renseignements relatifs aux lots :

Marché allotté : Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots.

Lot n° 1 : Descripteur CPV principal : 66515200-5. Description succincte : Assurance incendie divers dommages aux biens et risques annexes.

Lot n° 2 : Descripteur CPV principal : 66516000-0. Description succincte : Assurance responsabilité civile.

Lot n° 3 : Descripteur CPV principal : 66514110-0. Description succincte : Assurance flotte automobile.

Lot n° 4 : Descripteur CPV principal : 66512000-2. Description succincte : Assurance risques statutaires.

Lot n° 5 : Descripteur CPV principal : 66513000-9. Description succincte : Assurance protection juridique.

Lot n° 6 : Descripteur CPV principal : 66512100-3. Description succincte : Assurance individuelle accident.

100207235

## COMMUNE DE NIEPPE



Les habitants de la commune de Nieppe sont informés qu'une enquête publique préalable au déclassement du domaine public communal d'un terrain sis résidence Marcel Coisne, aura lieu du 07 octobre 2013 au 21 octobre 2013 inclus.

Le dossier d'enquête pourra être consulté à la mairie, du 07 au 21 octobre 2013 inclus, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations.

M. Manuel ERADES, désigné en qualité de commissaire-enquêteur recevra toute personne intéressée :

Le lundi 7 octobre 2013 de 14 h à 17 h  
et le samedi 19 octobre 2013 de 9 h à 12 h à la mairie

100206193

Envoyez-nous vos annonces  
sous Word :  
[al@gazettenpdc.fr](mailto:al@gazettenpdc.fr)

# TOUT SAVOIR TOUT DE SUITE !

Les annonces légales, une fantastique source  
d'informations commerciales pour :

- Prospector ;
- Développer vos marchés,
- Suivre la qualité de vos créances.

Pour tout savoir, téléphonez vite au 03-28-38-45-45

# G CARNET ET AVIS | ANNONCES LÉGALES

## VENTES ET ADJUDICATIONS JUDICIAIRES

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,23 euros - Pas-de-Calais 5,23 euros.

VENTE aux enchères publiques, au TGI de LILLE (59).

le mercredi 6 novembre 2013 à 14 heures. EN UN LOT

### UNE MAISON D'HABITATION à LILLE (59)

66, rue du Mexico  
Sur TERRAIN de 27 M<sup>2</sup>, d'une superficie de 34,19 M<sup>2</sup> (lot Carrez), comprenant  
- Au RDC : séjour, cuisine, salle d'eau/WC  
- À l'étage : chambre, 0 chambre.

Mise à Prix : .....20.000 €

Consignation pour enchérir : 3.000 €  
S'adresser : A Maître Alain RAMERY, avocat, SELASLI AVOCAT COM  
84 boulevard de la Liberté (59800) LILLE, Tél : 03.20.84.85.59  
A Maître Bruno KRAUT, avocat, 1, Place Beudant (75002) PARIS,  
Tél. 01.55.84.83.31 - Au greffe du Juge de l'exécution du TGI de LILLE,  
où le cahier des conditions de vente est déposé.

- Sur les lieux pour visiter ou une visite sera organisée par la SCP  
MARTIN & GRAVELINE, huissiers de justice, 1, rue Bayard (59) LILLE  
Tél : 03.20.51.28.03 - INTERNET www.vlmim.fr

1222821200

## ANNONCES MARCHES PUBLICS

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,23 euros - Pas-de-Calais 5,23 euros.

### Marchés publics de fournitures et services

Procédures adaptées de + 90 000 euros

#### Opéra de Lille

2, rue des Bons Enfants - BP 130 - 59001 LILLE Cedex

Marché Public à Procédure Adaptée

Objet du marché : MAINTENANCE DES SURPRESSEURS INCENDIE DE L'OPERA DE LILLE.  
Avis consultable et Dossier de Consultation des Entreprises téléchargeable sur  
www.opera-lille.fr ou www.achatpublic.com  
MAPA de moins de 50 000€.  
Renseignements administratifs : Monsieur François MARTIN.  
Tél : 03.28.38.44.47 / Fax : 03.28.38.40.53 / marchepublic@opera-lille.fr  
Date et heure limite de la remise des offres : le 8 novembre 2013 à 12 heures.  
Date d'envoi pour publication : 26/09/2013.

1222762600



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Nord  
Arrondissement de Dunkerque  
Ville de LOON-PLAGE

#### Avis d'appel public à concurrence

Marché à procédure adaptée  
« Fourniture de végétaux de pépinière »

Identification de l'Organisme qui passe le marché :  
Mairie de Loon-Plage, Place de la République, 59270 LOON PLAGE  
Tél. 03.28.58.02.20, télécopie : 03.28.58.03.21

Procédure de passation : Procédure adaptée  
Objet et caractéristiques du marché :  
FOURNITURE DE VÉGÉTAUX DE PÉPINIÈRE

Lieu d'exécution : LOON PLAGE  
Allotissement :

- Lot 1 : Plantes vivaces
- Lot 2 : Plantes vivaces à racines nues
- Lot 3 : Graminées et plantes aquatiques
- Lot 4 : Arbustes
- Lot 5 : Arbres
- Lot 6 : Rosiers
- Lot 7 : Sapins de Noël

Date limite de réception des offres : 31 octobre 2013, 12 heures

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :  
L'ordre de présentation des pièces devra être respecté.

1. Lettre de candidature dûment complétée, datée et signée, imprimée DC 1 ;  
2. Déclaration du candidat, volet 1 et 2, dûment complétée et signée, imprimée DC 2 ;  
3. Copie attestée conforme par le candidat de l'état annuel des certificats exigés ;  
4. Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-5, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du Code du Travail.

5. Déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir.  
6. Liste de références dans ce domaine.  
7. Description des moyens humains et matériels du candidat ;  
Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de Pascal MILLIOT, service Achats / Marchés Publics : 03.28.58.03.34.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de Christophe CORNILL, responsable du service Espaces Verts : 03.28.58.03.72.  
Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site d'ACHATPUBLIC.COM à l'adresse URL suivante :

https://www.achatpublic.com/edm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2013\_YNJT34d  
Date d'envoi de l'avis à la publication : 30 septembre 2013.

1222833700

### Marchés publics de travaux

Procédures adaptées de + 90 000 euros



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Ville de MAUBERGE

#### Avis d'appel à concurrence

Résidence « LES JONOUILLES » FERRIERE LA GRANDE  
39 LOGEMENTS COLLECTIFS

Maître d'ouvrage : PROMOCIL - 6, Rue de la Croix - B.P. 119 - 59602 MAUBEUGE Cedex  
Tél : 03.27.68.70.71 - Fax : 03.27.68.70.99

Maître d'œuvre : SIMON Architecture - 7 & 9, Chemin des Croix - 59630 LE QUESNOY  
Tél : 03.27.68.14.08 - Fax : 03.27.68.14.04

Sambre Avenois Immobilier - Service du Patrimoine  
1, Rue Joffre - 59330 HAUTMONT  
Tél : 03.27.53.23.50 - Fax : 03.27.53.23.55

Objet du marché : RÉSIDENCE LES JONOUILLES A FERRIERE-LA-GRANDE  
REHABILITATION DE 39 LOGEMENTS COLLECTIFS

Consistance des travaux :  
Lot 1 : Gros œuvre - VRD

Procédure de passation :  
Mode de passation : Procédure non formalisée (décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005)  
Délai d'exécution : 18 mois

Retrait des dossiers :  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de :  
COPY SERVICE - 12, Place Vauhan 59600 MAUBEUGE (tél : 03.27.65.02.01)  
à compter du LUNDI 7 OCTOBRE 2013, à partir de 14 heures. DOSSIER PAYANT A COPY SERVICE.

Date limite de réception des offres :  
Les offres doivent être remises pour le MARDI 29 OCTOBRE 2013 à 14 heures (délai de rigueur), à PROMOCIL, 6, rue Joffre à HAUTMONT maître d'ouvrage et organisateur de la consultation.

Renseignements administratifs et modalités de présentation des offres :  
Voir le règlement particulier d'appel d'offres joint au dossier de consultation  
Date d'envoi de l'avis : le 01/10/2013.

1223130000

## ANNONCES MARCHES PUBLICS

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,23 euros - Pas-de-Calais 5,23 euros.

### Marchés publics de fournitures et services

Procédures adaptées de + 90 000 euros

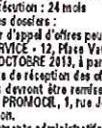
#### Opéra de Lille

2, rue des Bons Enfants - BP 130 - 59001 LILLE Cedex

Marché Public à Procédure Adaptée

Objet du marché : MAINTENANCE DES SURPRESSEURS INCENDIE DE L'OPERA DE LILLE.  
Avis consultable et Dossier de Consultation des Entreprises téléchargeable sur  
www.opera-lille.fr ou www.achatpublic.com  
MAPA de moins de 50 000€.  
Renseignements administratifs : Monsieur François MARTIN.  
Tél : 03.28.38.44.47 / Fax : 03.28.38.40.53 / marchepublic@opera-lille.fr  
Date et heure limite de la remise des offres : le 8 novembre 2013 à 12 heures.  
Date d'envoi pour publication : 26/09/2013.

1222762600



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Ville de MAUBEUGE

#### Avis d'appel public à concurrence

Marché à procédure adaptée  
« Fourniture de végétaux de pépinière »

Identification de l'Organisme qui passe le marché :  
Mairie de Loon-Plage, Place de la République, 59270 LOON PLAGE  
Tél. 03.28.58.02.20, télécopie : 03.28.58.03.21

Procédure de passation : Procédure adaptée  
Objet et caractéristiques du marché :  
FOURNITURE DE VÉGÉTAUX DE PÉPINIÈRE

Lieu d'exécution : LOON PLAGE  
Allotissement :

- Lot 1 : Plantes vivaces
- Lot 2 : Plantes vivaces à racines nues
- Lot 3 : Graminées et plantes aquatiques
- Lot 4 : Arbustes
- Lot 5 : Arbres
- Lot 6 : Rosiers
- Lot 7 : Sapins de Noël

Date limite de réception des offres : 31 octobre 2013, 12 heures

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :  
L'ordre de présentation des pièces devra être respecté.

1. Lettre de candidature dûment complétée, datée et signée, imprimée DC 1 ;  
2. Déclaration du candidat, volet 1 et 2, dûment complétée et signée, imprimée DC 2 ;  
3. Copie attestée conforme par le candidat de l'état annuel des certificats exigés ;  
4. Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-5, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du Code du Travail.

5. Déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir.  
6. Liste de références dans ce domaine.  
7. Description des moyens humains et matériels du candidat ;  
Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de Pascal MILLIOT, service Achats / Marchés Publics : 03.28.58.03.34.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de Christophe CORNILL, responsable du service Espaces Verts : 03.28.58.03.72.  
Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site d'ACHATPUBLIC.COM à l'adresse URL suivante :

https://www.achatpublic.com/edm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2013\_YNJT34d  
Date d'envoi de l'avis à la publication : 30 septembre 2013.

1222833700

### Marchés publics de travaux

Procédures adaptées de + 90 000 euros



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Ville de MAUBERGE

#### Avis d'appel à concurrence

Résidence « LES JONOUILLES » FERRIERE LA GRANDE  
39 LOGEMENTS COLLECTIFS

Maître d'ouvrage : PROMOCIL - 6, Rue de la Croix - B.P. 119 - 59602 MAUBEUGE Cedex  
Tél : 03.27.68.70.71 - Fax : 03.27.68.70.99

Maître d'œuvre : SIMON Architecture - 7 & 9, Chemin des Croix - 59630 LE QUESNOY  
Tél : 03.27.68.14.08 - Fax : 03.27.68.14.04

Sambre Avenois Immobilier - Service du Patrimoine  
1, Rue Joffre - 59330 HAUTMONT  
Tél : 03.27.53.23.50 - Fax : 03.27.53.23.55

Objet du marché : RÉSIDENCE LES JONOUILLES A FERRIERE-LA-GRANDE  
REHABILITATION DE 39 LOGEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Consistance des travaux :  
Lot 1 : Gros œuvre - VRD

Procédure de passation :  
Mode de passation : Procédure non formalisée (décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005)  
Délai d'exécution : 18 mois

Retrait des dossiers :  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de :  
COPY SERVICE - 12, Place Vauhan 59600 MAUBEUGE (tél : 03.27.65.02.01)  
à compter du LUNDI 7 OCTOBRE 2013, à partir de 14 heures. DOSSIER PAYANT A COPY SERVICE.

Date limite de réception des offres :  
Les offres doivent être remises pour le MARDI 29 OCTOBRE 2013 à 14 heures (délai de rigueur), à PROMOCIL, 6, rue Joffre à HAUTMONT maître d'ouvrage et organisateur de la consultation.

Renseignements administratifs et modalités de présentation des offres :  
Voir le règlement particulier d'appel d'offres joint au dossier de consultation  
Date d'envoi de l'avis : le 01/10/2013.

1223130000

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,23 euros - Pas-de-Calais 5,23 euros.

### Enquêtes publiques



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU NORD

Direction des relations  
avec les collectivités territoriales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
REALISATION D'OUVRAGES SOUS LA ENQUÊTE PUBLIQUE  
DANS LES CONDITIONS ÉTABLIES PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Reconstruction et extension de l'hôpital de cardiologie, réalisation d'un parking et  
création du nouveau bâtiment SANU/SIMUR pour une surface de plancher de 74 898 m<sup>2</sup>  
sur les communes de LILLE et LOOS

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2013, une enquête publique aura lieu du lundi 20 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 inclus concernant la reconstruction et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création du nouveau bâtiment SANU/SIMUR pour une surface de plancher de 74 898 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête ainsi que l'étude d'impact du projet et l'avis de l'autorité environnementale de l'état relatif à l'absence d'observations et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie de LILLE (mairie du quartier de LILLE-SUD 83, rue du Fabron (des Postes)) et de LOOS aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Nord, bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière.

Le siège de l'enquête étant la mairie de LILLE, pendant la durée de l'enquête, des observations écrites pourront être adressées au Commissaire-Enquêteur en mairie de LILLE (mairie du quartier de LILLE-SUD) pour y être annexées au registre d'enquête.

Le Commissaire-Enquêteur désigné par le vice-président du Tribunal Administratif de Lille pour conduire l'enquête est Monsieur René BOLLE, brigadier-chef de la Police nationale en retraite.

Le Commissaire-Enquêteur suppléant nommé par le président du Tribunal Administratif de Lille est Monsieur Monsieur Jacques DUC, retraité de la Police nationale.

Le commissaire enquêteur se rendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations en mairie du quartier de LILLE-SUD, aux jours et heures suivants :

- Lundi 30 septembre 2013 de 9 heures à 12 heures  
- Mardi 16 octobre 2013 de 14 heures à 17 heures  
- Jeudi 31 octobre 2013 de 13 h 30 à 16 h 30

en mairie de LOOS :  
- Mercredi 2 octobre 2013 de 9 heures à 12 heures  
- Jeudi 17 octobre 2013 de 9 heures à 12 heures  
- Jeudi 31 octobre 2013 de 9 h 30 à 11 h 30

À l'issue de l'enquête puis de l'instruction le préfet du Nord rendra sa décision sur la demande de permis de construire.

Le rapport qu'établira le Commissaire-Enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations recueillies, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées en mairie de LILLE et de LOOS durant 1 an à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr rubrique « Annonces et Avis ».

Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet :  
Centre hospitalier régional universitaire de LILLE  
Madame Martine BLAËREL - 2, avenue Oscar Lambret 59037 LILLE CEDEX

Pour le préfet et par délégation,  
La directrice des relations avec les collectivités territoriales,  
Elaine DEL DIN.

1222833600

### COMMUNE DE BACHY PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION ZAVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de ce que par arrêté en date du 18 septembre 2013, il a été décidé de procéder à l'enquête publique sur les dispositions de la modification du plan local d'urbanisme de la commune de BACHY.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 33 jours, du 1er octobre 2013 au 02 novembre 2013, les dossiers pourront y être consultés aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit du lundi au samedi de 9 heures à 11h30 (jours fériés).

Les personnes qui souhaitent des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur le registre d'enquêtes mis à leur disposition à la mairie aux jours et heures susvisés, soit à les adresser par correspondance au commissaire enquêteur en mairie, 13 place de la Liberté 59930-Bachy.

Madame Evelynne DE RYCKER, commissaire enquêteur, résidera à la mairie de BACHY de 9 heures à 11 h 30 les : mardi 01er octobre 2013, jeudi 07 octobre 2013, samedi 26 octobre 2013 et samedi 02 novembre 2013.

Le rapport du commissaire enquêteur ainsi que les conclusions motivées seront tenus à disposition de la population à la mairie et à la Préfecture du Nord pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

1222104000

## 5. Photos accueil cardiologie(affichage)





# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



PREFECTURE DU NORD

Direction des relations  
avec les collectivités territoriales

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### REALISATION D'OUVRAGES SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE DANS LES CONDITIONS ETABLIES PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Restructuration et extension de l'hôpital de cardiologie, réalisation d'un parking et création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74 989 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS

Il est ainsi donné avis au public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2013, une enquête publique aura lieu du lundi 30 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 inclus concernant la restructuration et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74 989 m<sup>2</sup> sur les communes de LILLE et LOOS.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête ainsi que l'étude d'impact du projet et l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat relatif à l'absence d'observations et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairies de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD-83 rue du Faubourg des Postes) et de LOOS aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Nord, bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière.

Le siège de l'enquête étant la mairie de LILLE, pendant la durée de l'enquête, des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur en mairie de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD) pour y être annexées au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur désigné par le vice-président du Tribunal Administratif de LILLE pour conduire l'enquête est Monsieur René BOLLE, brigadier-chef de la Police nationale en retraite.

Le commissaire enquêteur suppléant nommé par le président du Tribunal administratif de LILLE est Monsieur Jacques DUC, retraité de la Police nationale.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations en mairie de quartier de LILLE-SUD, aux jours et heures suivants :

Lundi 30 septembre 2013 de 9h00 à 12h00  
Mardi 16 octobre 2013 de 14h00 à 17h00  
Jeudi 31 octobre 2013 de 13h30 à 16h30

et en mairie de LOOS

Mercredi 2 octobre 2013 de 9h00 à 12h00  
Jeudi 17 octobre 2013 de 9h00 à 12h00  
Jeudi 31 octobre 2013 de 8h30 à 11h30

A l'issue de l'enquête puis de l'instruction le préfet du Nord rendra sa décision sur la demande de permis de construire.

Le rapport qu'établira le commissaire enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations reçues, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées en mairies de LILLE et de LOOS durant 1 an à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : [www.nord.gouv.fr/rubrique/Annonces-et-Avis](http://www.nord.gouv.fr/rubrique/Annonces-et-Avis).

Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet :

Centre hospitalier régional universitaire de LILLE  
Madame Marie-CLAUDE  
2 avenue Robert Lambot  
59037 LILLE CEDEX